

MUSÉE DES BEAUX-ARTS À BELLERIVE

Débat du 8 octobre 2008 au Beau-Rivage de 19h à 20h30



Société
de **D**éveloppement
et des **I**ntérêts
d'**O**uchy

La SDIO a organisé, en collaboration avec Fabien Loi Zedda, un débat contradictoire qui a opposé MM. Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, en faveur du projet, et Jacques-André Haury, député, opposé au projet, le tout arbitré par le syndic de la Commune libre et indépendante d'Ouchy.

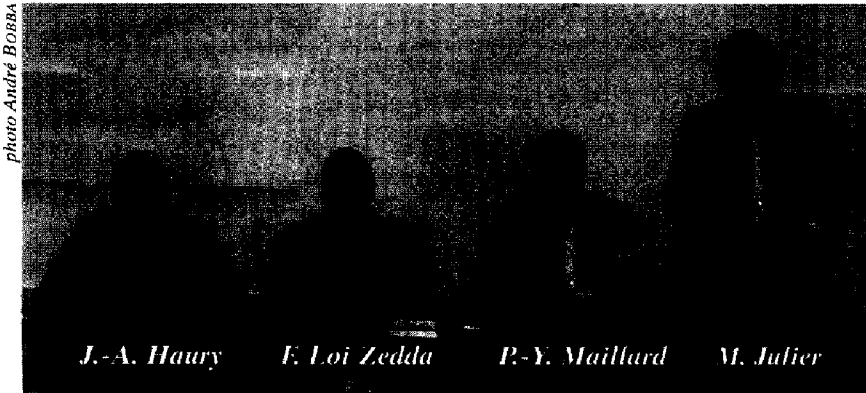
non l'emporterait à ces votations prochaines, il a été répondu que compte tenu du cadre légal, mais aussi de la conjoncture qui assombrit le ciel, il est bien possible que ce musée soit remis aux calendes grecques, dans tous les cas c'est à Bellerive ou rien. L'architecture tant décriée par les opposants (dont beaucoup d'habitants du lieu) peut être légèrement modifiée, mais pas de changement spectaculaire à attendre non plus de ce côté.

A 20 h 45 a commencé dans la même salle une assemblée extra-

La SDIO se pose la question du trafic automobile, existe-t-il des mesures d'accompagnement pour le trafic privé et des cars, étant entendu qu'une liaison basée principalement sur les transports publics est totalement illusoire, il serait mensonger de faire croire que les visiteurs se rendront tous en bus et / ou à pied au Musée.

A Ouchy, nous demandons fermement qu'un projet soit étudié et fasse partie le cas échéant de la réflexion sur l'implantation du Musée, nous avons déjà suffisamment de trafic, il devient urgent de tranquilliser le quartier par des mesures d'évitement, nouvelles infrastructures par exemple pour dévier le trafic des quais, sans en interdire l'accès.

Michel Julier, président



La séance a débuté à 19h au salon Forum, à l'Hôtel Beau-Rivage, devant huitante personnes environ. Chacun a présenté ses arguments pendant une quinzaine de minutes, ensuite le jeu des questions et réponses.

A la question de savoir ce que deviendrait le projet, au cas où le

ordinaire de la Société de développement et des intérêts d'Ouchy, qui s'est prononcée sur le sujet.

Résultat du vote: 59% des présents se sont prononcés en faveur du projet, 32% contre, 9% d'abstentions.

A noter tout de même un avis légèrement différent que l'on soit commerçant ou habitant du quartier.